

INDIVIDUELS DU SECTEUR HAGUENAU WISSEMBOURG

Les championnats individuels qualificatifs pour les épreuves départementales seront organisés le **dimanche 06 décembre 2015** à **HOCHFELDEN** selon les catégories suivantes :

CATEGORIE	Série		
SIMPLES SENIORS :	A	Messieurs départementaux "A" (40-45) :	9H30
SIMPLES SENIORS :	B	Messieurs départementaux "B" (50-55) :	9H30
SIMPLES SENIORS :	C	Messieurs secteur "A" (60-65)	9H30
SIMPLES SENIORS :	D	Messieurs secteur "B" (70/75/80)	9H30
SIMPLES SENIORS :	E	Messieurs secteur "C" (85/90/NC)	9H30
SIMPLES SENIORES :	F	Dames secteur A (55 à 65)	9H30
SIMPLES SENIORES :	G	Dames secteur B (70 à NC)	9H30
SIMPLES GARCONS :	H	Cadets (nés en 1999 ou 2000)	9H30
SIMPLES GARCONS :	I	Minimes (nés en 2001 ou 2002)	9H30
SIMPLES GARCONS :	J	Benjamins (nés en 2003 ou 2004)	9H30
SIMPLES GARCONS :	K	Poussins (nés en 2005 et après)	13H00
SIMPLES FILLES :	L	Cadettes (nées en 1999 ou 2000)	9H30
SIMPLES FILLES :	M	Minimes (nées en 2001 ou 2002)	9H30
SIMPLES FILLES :	N	Benjamines (nées en 2003 ou 2004)	13H00
SIMPLES FILLES :	O	Poussines (nées en 2005 et après)	13H00

REMISE DES RECOMPENSES A LA FIN DES SIMPLES

LES DOUBLES SE JOUERONT APRES LES SIMPLES

DOUBLES SENIORS :	Messieurs secteur (seniors et cadets classés 50 à NC)
DOUBLES SENIORES :	Dames secteur (seniors et cadettes classées 50 à NC)
DOUBLES GARCONS :	Garçons (nés en 1999 ou après)
DOUBLES FILLES :	Filles (nées en 1999 ou après)

Le vainqueur de chaque série sera qualifié au niveau départemental.
Le nombre des qualifiés supplémentaires sera proportionnel au nombre des participants.

RAPPELS : Les séries suivantes débiteront au niveau départemental :

SIMPLE MESSIEURS TOUTES CATEGORIES
SIMPLE DAMES TOUTES CATEGORIES
SIMPLE VETERANS A, B, C, D (messieurs et dames)
DOUBLE VETERANS
POUSSINS et POUSSINES à partir de 50
BENJAMINS et BENJAMINES à partir de 45
MINIMES GARCONS et FILLES à partir de 40
CADETS et CADETTES à partir de 35

Il faut néanmoins les inscrire au niveau secteur !!!!!

Le club organisateur communiquera les horaires à la clôture des engagements : début à 9H30

Veuillez respecter la date limite de l'inscription fixée au **28/11/2015**
Aucune inscription ne sera faite après cette date.